

PROCES-VERBAL de la
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 24 MARS 2015 à 18h 30

Mme Gisèle Bonnelly, M. André Bonhomme, M. Gérard Debroas, Mme Marthe Fadli, M. Claude Jean, Mme Hélène Bellande, M. Michel Borde, Mme Magalie Brazard, M. Pierre Chemin, Mme Sabine Gatin, M. Marc Jean, Mme Theresa Mazzolini, Mme Martine Ponsat étaient présents à l'exception de Mme Lidy Gulini et M. Jean- Louis Malbec

La séance est ouverte à 18 heures 30.

Madame le Maire remercie les conseillers et les personnes de l'assistance.
Le procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2015 est approuvé à l'unanimité.
Elle informe le conseil municipal que le point 11 est supprimé, il lui manque des éléments pour le présenter ce soir. Elle passe à l'ordre du jour et donne la parole à M. Debroas pour présenter les différents budgets primitifs

1) BUDGET PRIMITIF 2015 MAIRIE

Il présente la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

Section de fonctionnement

DEPENSES	1 980 605.00 €
Charges à caractère général	667 634.04 €
Charges de personnel	960 800.00 €
Atténuation de produits	51 939.00 €
Autres charges gestion courante	176 534.67 €
Charges financières	30 124.50 €
Charges exceptionnelles	93 572.79 €
RECETTES	1 980 605.00 €
Produits des services domaines	691 685.00 €
Impôts et taxes	856 914.00 €
Dotations et participations	224 806.00 €
Autres produits gestion courante	85 000.00 €
Produits exceptionnels	80 200.00 €
Atténuations de charges	42 000.00 €

Gérard Debroas présente la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.
Les articles ont été étudiés pour réduire les frais de fonctionnement La consigne étant toujours la maîtrise des dépenses.
L'excédent du compte administratif 2015 de 587 519.24€ est affecté à la section d'investissement. Il présente cette section et les différentes opérations pour 2015.

Section d'investissement

DEPENSES	1 695 560.40 €
Solde négatif	32 972.86 €
Immobilisations en cours (1)	1 193 342.53 €
Restes à réaliser 2014	443 236.85 €
Remboursement emprunts	26 008.16 €
RECETTES	1 695 560.40 €
Solde d'exécution	261 229.30 €
Excédent de fonctionnement	587 519.24 €
Opération CCPL	32 972.86 €
Subventions	68 000.00 €
Dotations (FCTVA + TLE)	112 020.00 €
Emprunts	400 000.00 €
Produits de cessions	233 819.00 €

Opérations 2015

(1) immobilisations en cours :

Opérations	Restes à réaliser 2014	propositions 2015	Total
Sentier des ocres	5 554.95		5 554.95
Travaux village	74 759.40		74 759.40
Travaux campagne		30 000.00	30 000.00
Mobiliers	5 000.00	10 000.00	15 000.00
Mobiliers	3 000.00	10 000.00	13 000.00
Mobiliers		40 000.00	40 000.00
Bâtiments communaux		50 000.00	50 000.00
Plan local d'urbanisme	16 978.20		16 978.20
Extension réseau électrique	26 325.30	5 674.70	32 000.00
Restauration église	41 399.00	100 001.00	141 700.00
Travaux belvédère-sentier	42 000.00		42 000.00
Travaux hameau des Yves	227 920 .00		227 920.00
Etude cimetière		12 000.00	12 000.00
Travaux sécurité incendie		20 000.00	20 000.00
Acquisitions terrains		830 000.00	830 000.00
Vidéo protection		75 666.83	75 666.83
signalétique		10 000.00	10 000.00
Total	443 236.85	1 193 342.53	1 636 579.38

Le budget est voté à l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Gérard Debroas précise que les taux n'augmentent pas pour 2015

	Bases d'imposition	Taux votés	produit
Taxe habitation	4 221 000.00	8.96	378 202.00 €
Taxe foncière	2 769 000.00	14.33	396 798.00 €
Taxe foncière non bâti	128 700.00	45.00	57 915.00 €
total			832 915.00 €

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les taux d'imposition communaux pour 2015.

2/BUDGET PRIMITIF PARKINGS 2015

Gérard Debroas présente le budget primitif 2015.

Section de fonctionnement

DEPENSES	139 307.23 €
Achats et autres charges	24 000.00 €
Charges personnel	18 650.00 €
Charges financières	3 192.07 €
Autres charges	100.00 €
Dotations aux amortissements	73 885.69 €
Virement à la section d'investissement	19 479.47 €
RECETTES	139 307.23 €
Produits des services	128 000.00 €
Produits exceptionnels	11 307.23 €

L'excédent du compte administratif 2014 de 61 523.15 € est affecté à la section d'investissement.

Section d'investissement

DEPENSES	272 891.52 €
Immobilisations	251 133.32 €
Emprunts	10 450.97 €
Opérations d'ordres	11 307.23 €
RECETTES	272 891.52 €
Résultat 2013	35 897.19 €
Affectation	61 523.15 €
Dotations aux amortissements	73 885.69 €
Emprunt	82 106.02 €
Virement de la section de fonctionnement	19 479.47 €

Un appel d'offres sera réalisé cette année pour changer l'ensemble des caisses et des barrières du parking des ocres, du parking ST Joseph et celui de St Michel.

3/ BUDGET PRIMITIF CONSERVATOIRE DES OCRES

Gérard Debroas présente le budget primitif. C'est un budget annexe, il doit s'autofinancer. L'excédent du compte administratif 2015, de 31 472.50 €, une partie est laissée en fonctionnement, en réserve pour 15 300.64 €, l'autre partie est affectée en investissement pour 16 171.86 €. Il précise que l'excédent sert à équilibrer la section de fonctionnement. Cette réserve diminue chaque année puisque la redevance de la Scic Okhra est de 18 000€ ne couvre pas le remboursement des emprunts.

Section de fonctionnement

DEPENSES	45 102.61 €
Charges à caractère général	18 643.45 €
Charges financières	6 799.00 €
Dotations aux amortissements	19 660.11 €
RECETTES	45 102.61 €
Résultat 2014	15 300.64 €
Redevance	18 000.00 €
Subventions transférées	11 801.97 €

Section d'investissement

DEPENSES	39 763.07 €
Emprunts	21162.05 €
Immobilisations corporelles	5 799.05 €
Autres immobilisations (TVA)	1 000.00 €
Subvention d'équipement	11 801.97 €
RECETTES	39763.07 €
Résultat antérieur	3 931.10 €
affectation	16 171.86 €
Dotations aux amortissements	19 660.11 €

Le budget est voté à l'unanimité

4) BUDGET PRIMITIF REGIE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Ce budget concerne la régie du transport scolaire.

Section de fonctionnement

DEPENSES	36 633.00 €
Charges à caractère général	14 091.76 €
Charges du personnel	12 577.24 €
Autres charges	700.00 €
Charges financières	815.00 €
Amortissements	8 449.00 €
RECETTES	36 633.00 €

Résultat 2015	7 308.74 €
Participation parents	2 100.00 €
Subvention Conseil général	17 000.00 €
Autres produits remboursement CSC	1 500.00 €
Subvention communale	8 724.26 €

L'excédent du compte administratif 2015 de 7 308.74 € est laissé en section de fonctionnement. Le budget principal de la mairie verse une subvention de 8 724.26 € pour équilibrer le budget de la régie du transport scolaire.

Section d'investissement

DEPENSES	41 356.51 €
Immobilisations	34 066.51 €
Emprunt	7 290.00 €
RECETTES	41 356.51 €
Solde d'exécution reporté	32 907.51 €
Amortissements	8 449.00 €

Le budget est voté à l'unanimité

5) BUDGET PRIMITIF COMMERCE FICHOU

M. Debroas rappelle qu'il concerne le commerce de la boucherie.

Section de fonctionnement

DEPENSES	10 048.19 €
Charges à caractère général	5 593.35 €
Dotations aux amortissements	4 454.84 €
RECETTES	10 048.19 €
Résultat 2014	2 588.61 €
Locations	4 370.30 €
Produits exceptionnels	3 089.28 €

L'excédent du compte administratif 2014, de 2 588.61 €, est laissé dans la section de fonctionnement.

Section d'investissement

DEPENSES	7 868.75 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	4 779.47 €
SUBVENTIONS DE TRANSFERT	3 089.28 €
RECETTES	7 868.75 €
EXCEDENT 2014	3 413.91 €
AMORTISSEMENT	4 454.84 €

Des petits travaux pourront être réalisés. Le budget est voté à l'unanimité

6/CREATION DE POSTE PREPOSE CONTRACTUEL SENTIER DES OCRES PENDANT 6 MOIS A COMPTER DU 15 AVRIL 2015

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste de préposé contractuel sentier des ocres à compter du 15 avril pour 6 mois.

7/CREATION DES POSTES SENTIER DES OCRES- ACCUEIL JUIN-JUILLET-AOUT

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création de 19 postes pour le sentier des ocres et l'accueil pour les mois de juin, juillet et août 2014.

8/CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE CONTRACTUEL POUR JUILLET ET AOUT 2015

Afin de remplacer les agents du service technique en congés et faire l'entretien du village en période touristique, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe contractuel pour les mois de juillet et août 2014.

9/APPROBATION DE L'AVENANT AU CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LUBERON ALARME

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité l'avenant au contrat N° CT 002267 de la société Luberon Alarme pour intégrer les locaux de la Mairie dans le parc de surveillance. Le montant annuel de la prestation s'élève à 2 200 € TTC à compter de 2015

10/CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC LE CNFPT

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention de partenariat avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique) permettant de fixer les règles relatives à la conception, aux modalités de la mise en œuvre et à l'éventuel financement des actions de formation qui ne sont pas couvertes par la cotisation.

-Présentation du projet de recyclerie

Claude Jean explique qu'une recyclerie a été créée sur Apt en 2014. Le directeur propose une convention pour réaliser la collecte des encombrants chez les particuliers sauf gravats et végétaux. Cette prestation sera réalisée 1 fois par mois après inscription à la Mairie et sera facturée à la Mairie 80 € par demi-journée.

Mme le Maire informe les conseillers qu'elle a fait un courrier à tous les commerçants dans lequel elle mentionne que les cartons seront ramassés les mardis et vendredis pliés et vides de plastique et de polystyrène. Les palettes ne seront plus ramassées. Elle a fait une note aux utilisateurs des tables et des chaises. Ils devront venir les charger et les retourner à l'entrepôt par leur propre moyen à heure fixe.

André Bonhomme signale que les travaux du Belvédère sont terminés.

La séance est levée à 20 h